



AVIS D'APPEL PUBLIC

A LA CONCURRENCE

1 - Nom et adresse officiels de la personne publique :

Pouvoir adjudicateur : Madame le Maire

Ville de Bar-le-Duc

12, rue Lapique - BP 60559 - 55012 BAR LE DUC CEDEX

☎ 03.29.79.56.00 Fax : 03.29.79.46.40

2 - Objet du marché :

Travaux de voirie sur bons de commande

3 - Mode de passation :

Marché passé sur appel d'offres ouvert en vertu des articles 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics.

4 - Caractéristique principale :

Le présent marché de travaux est un marché fractionné à bons de commande avec des quantités minimales et maximales annuelles fixées respectivement à 100 000€ HT et 400 000€ HT conformément à l'article 77 du Code des marchés publics.

Les variantes sont autorisées.

5 - Durée du marché ou délai d'exécution :

Le présent marché est conclu pour une durée de 1 an à compter de sa notification renouvelable expressément deux fois.

Le délai d'exécution sera fixé dans chaque bon de commande.

6 - Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Ville de Bar-le-Duc

Direction des Finances et des Moyens

Service Finances et Marchés Publics

12, rue LAPIQUE - BP 60559 - 55012 BAR LE DUC CEDEX

Adresse électronique : finances.marches.publics@barleduc.fr

☎ 03.29.79.56.31 Fax : 03.29.79.46.40

7 - Conditions de remise des offres :

La transmission des offres par voie électronique est autorisée.

L'adresse pour télécharger les documents mis à la disposition des entreprises est la suivante :

Achatpublic.com sous la référence : entretien_voirie

8 - Date limite de réception des offres :

Le 29 octobre 2010 à 16h00, dernier délai.

9 - Adresse où doivent parvenir les offres :

Identique au n° 6

10 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

- La lettre de candidature (DC4) ;
- La déclaration du candidat (DC5) permettant d'obtenir les renseignements demandés aux articles 44, 45 et 46 du Code des Marchés Publics ;
- Pourvoir à la personne habilitée à signer ;
- Les renseignements prévus à l'article 44, 45 et 46 du CMP :
 - si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
 - une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat justifiant que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales ;
 - une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat justifiant que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
 - une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat justifiant que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L5221-8 et L8231-1 du Code du travail ;
 - renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières :
 - le chiffre d'affaires pour les 3 derniers exercices,
 - les effectifs en personnel,
 - la liste du matériel dont le candidat dispose pour l'exécution des prestations,
 - une liste de références pour des prestations équivalentes, en cours ou exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le maître d'ouvrage,
- Les attestations d'assurance en cours de validité : assurance responsabilité civile professionnelle,
- Une attestation sur l'honneur de non-condamnation au titre de l'article 43 du CMP ;
- L'acte d'engagement (**AE**) daté et signé par les représentants qualifiés de toutes les entreprises qui seront signataires du marché ;
- Le règlement de consultation (**RC**) ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (**CCAP**), cahier joint à accepter ;
- Le cahier des clauses techniques particulières (**CCTP**), cahier joint à accepter sans modification ;
- Le bordereau de prix unitaires et le devis estimatif (non contractuel) ;
- Un mémoire technique (SOPAQ + SOSED + plan de sécurité + méthodologie de vérification des pré-études réalisées par le maître d'ouvrage et de réalisation des plans d'exécution).

Critères d'attribution :

Conformément à l'article 53 du Code des Marchés Publics, les offres seront analysées sur la base des critères suivants :

- Valeur technique de l'offre au regard du mémoire comprenant un SOPAQ (Schéma organisationnel du Plan d'Assurance Qualité), un SOSED (Schéma organisationnel de suivi et d'évacuation des déchets) et un plan de sécurité, et méthodologie de vérification des pré-études réalisées par le maître d'ouvrage et de réalisation des plans d'exécution (moyens humains et techniques) pondérée à 60%,
- Prix des prestations, pondéré à 40%.

Pour chaque critère, il sera attribué une note de 1 à 5 pour chaque offre. Cette note sera multipliée par la valeur de la pondération correspondant au critère. Ces deux notes seront additionnées. Le candidat retenu sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

11 - Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique ou administratif peuvent être obtenus :

Technique auprès du :

Service Aménagement Urbain - Voirie auprès de M. Hernaire
Ville de Bar-le-Duc - 12, rue Lapique - BP 559 - 55012 BAR LE DUC Cedex
☎ 03.29.79.48.80 Fax 03.29.79.57.74

Administratif auprès de :

Identique au n° 6.

12 - Estimation de la dépense

Le montant estimatif minimum annuel est de 100 000€HT et de 400 000€HT maximum

13 - Mode de financement et de paiement :

Règlement administratif avec paiement à 30 jours à compter de la réception de la facture.

Emprunts.

14 - Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs attributaire du marché :

Le marché sera conclu soit avec :

Un entrepreneur unique
Des entrepreneurs groupés solidaires ou conjoints.

15 - Durée de validité des offres:

90 jours

16 - Recours :

Adresse auprès de laquelle les renseignements concernant les recours possibles contre le marché peuvent être obtenus :

Tribunal Administratif de Nancy
5 Place de la Carrière
54 000 Nancy
03-83-17-43-43

17 - Langue de présentation des candidatures et des offres : Française

18 - Date d'envoi à la publication :

Le 9 septembre 2010